



Traité Édouyot

Michna 3 - Chapitre 7

הַעֵיד רַבִּי צְדוֹק
עַל הַזּוֹחֲלִים שָׁרְבוּ עַל הַנוֹטְפִים,
שֶׁהֵן כְּשֵׁרִין.
מַעֲשֵׂה הֵיא בְּבִירַת קַפְלִיא,
וּבֵא מַעֲשֵׂה לְפָנֵי הַכַּמִּים,
וְהַכְּשִׁירוּ.

Rabbi Tsadok témoigna qu'[un ruisseau, dont] les « eaux rampantes » (qui y coulent) sont majoritaires par rapport aux « eaux de pluie » (qui s'y sont mélangées), est invalide (pour qu'on s'y purifie).

Un fait (similaire) se produisit à Birat Hapilia ; lorsqu'il fut présenté devant les Sages, ceux-ci déclarèrent que [ses eaux] étaient aptes [pour qu'on y purifie un élément impur].



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions